

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Mise en consultation publique des plans
Date de publication: KABVS 16.10.2023
Visible par le public jusqu'au: 16.01.2024
Numéro de publication: BA-VS10-0000000237

Entité de publication

Canton du Valais - Service de la mobilité, Kanton Wallis - Dienststelle für Mobilität, Rue des Creusets 5, 1950 Sion

Mise en consultation publique des plans, plusieurs communes

Concerne les communes Martigny, Martigny-Combe, Bovernier, Sembrancher, Val de Bagnes, Orsières, Liddes, Bourg-Saint-Pierre

Mise à l'enquête publique des projets de route nationale (alignements)

Le département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC)

a ouvert la procédure ordinaire d'approbation des plans selon les art. 27 à 27b de la loi fédérale sur les routes nationales du 8 mars 1960 (LRN ; RS 725.11) et l'art. 12 de l'Ordonnance sur les routes nationales du 7 novembre 2007 (ORN ; RS 725.111).

Mise à l'enquête publique

Pendant tout la durée de délai de mise à l'enquête publique, le projet peut être consulté auprès du Service de la mobilité (SDM), rue du Léman 29bis à Martigny, ainsi qu'aux secrétariats des différentes communes concernées par le projet : communes de Martigny, Martigny-Combe, Bovernier, Sembrancher, Val de Bagnes, Orsières, Liddes et de Bourg-Saint-Pierre.

Délai

Le délai de mise à l'enquête court du 16 octobre au 18 novembre 2023.

Moyen de droit / Consultation

Consultation des tiers concernés

Quiconque a qualité de partie en vertu de la loi fédérale sur la procédure administrative (PA ; RS 172.021) peut, conformément à l'art. 27d al. 1 LRN, faire opposition pendant le délai de mise à l'enquête publique, par écrit avec demande et motivation, contre le projet définitif auprès du **Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), Kochergasse 10, 3003 Berne**. Toute personne qui n'as pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure. Les communes font valoir leurs intérêts par voie d'opposition.